



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS



Bulletin statistique régional

Édition 2017

Outaouais

Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Gaétane Dubé
Anne Binette Charbonneau	Jane-Hélène Gagnon
Sophie Brehain	Stéphane Ladouceur
Stéphane Crespo	Guillaume Marchand
Marc-André Demers	Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Micheline Lampron

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2017** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Robert Faubert / RonTech2000 / Bill Noll, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2017

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,

Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2017

Table des matières

Territoire	3
Démographie	4
Conditions de vie	7
Mesure du faible revenu	7
Revenu médian des familles	8
Marché du travail	10
Population active, emploi et chômage	10
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi	12
Comptes économiques	14
Produit intérieur brut	14
Revenu disponible par habitant	17
Investissements	21
Santé	24
Éducation	26
Taux de diplomation aux études collégiales	26
Nombre de diplômés au baccalauréat	28
Culture et communications	31
Concepts et définitions	33

Signes conventionnels

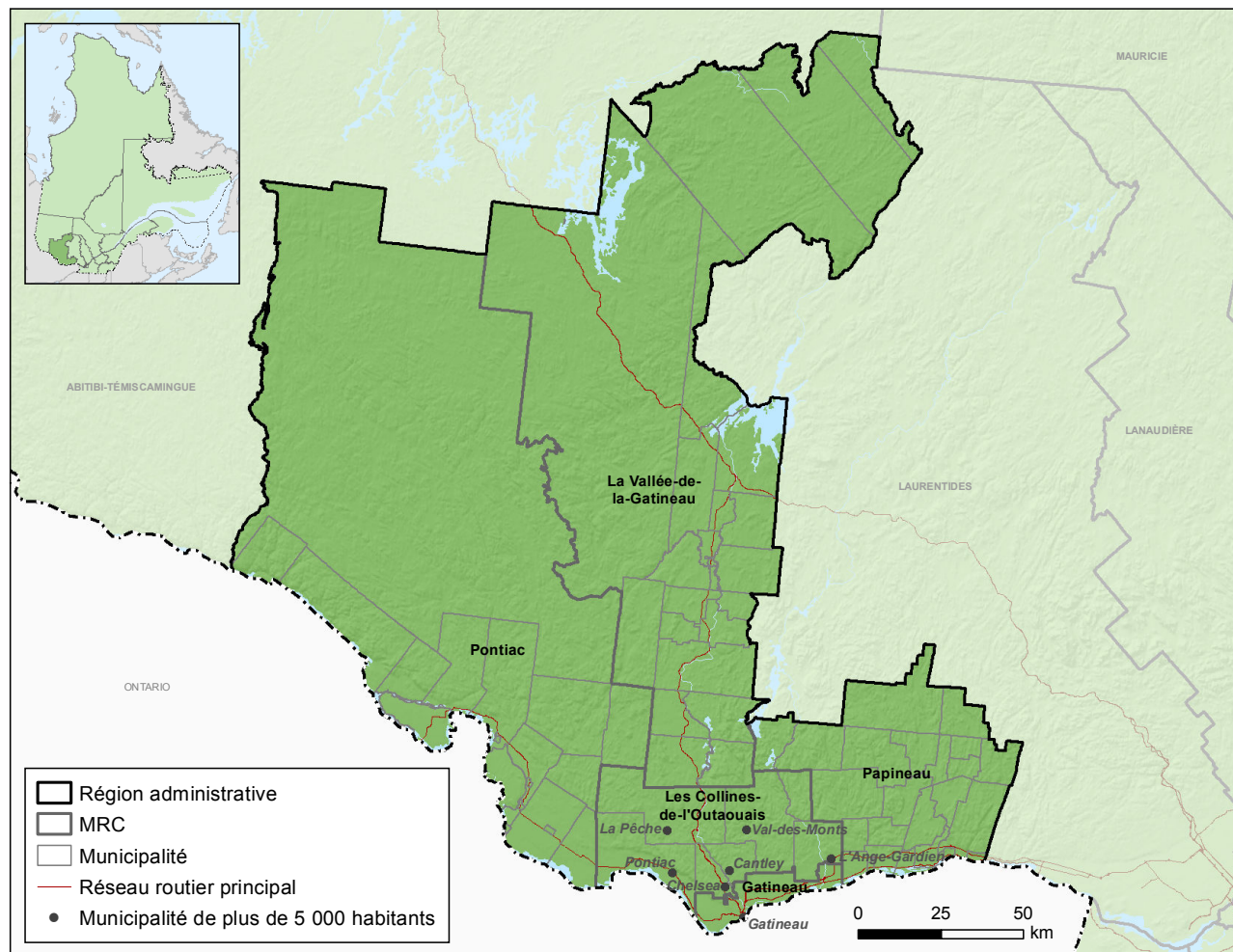
..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
—	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	\$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire

La région de l'Outaouais couvre une superficie en terre ferme de 30 471 km². Elle est composée de cinq municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Papineau, Gatineau, Les Collines-de-l'Outaouais, La Vallée-de-la-Gatineau et Pontiac, et regroupe 75 municipalités, communautés autochtones et territoires non organisés. Selon les données démographiques provisoires de 2016, la densité de la population outaouaise est de 12,8 hab./km², ce qui la positionne au 10^e rang des régions administratives, derrière Chaudière-Appalaches et devant le Bas-Saint-Laurent.

Carte 1.1

Région administrative de l'Outaouais



Sources : Données sur l'hydrographie et les limites administratives : ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, juin 2017. Données sur le réseau routier : Adresses Québec, juillet 2017.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de l'Outaouais comptait 389 100 habitants au 1^{er} juillet 2016. Elle arrive au huitième rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière la Chaudière-Appalaches et devant l'Estrie. Son poids démographique s'est légèrement accru au cours des dernières années; il est passé de 4,4 % de la population du Québec en 2001 à 4,7 % en 2016.

La population de la région est très fortement concentrée dans la MRC de Gatineau, qui correspond à la municipalité du même nom. En 2016, 281 400 personnes y résident, soit 72 % de la population régionale. Suivent les MRC plus étendues, mais moins densément peuplées, des Collines-de-l'Outaouais (13 %), de Papineau (6 %) et de La Vallée-de-la-Gatineau (5 %). Pontiac est la MRC la moins peuplée, ses 14 100 habitants représentant moins de 4 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2001-2016

MRC	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001	2006	2011	2016 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2016 ^p	2001	2016 ^p
	n				pour 1 000			%	
Papineau	20 797	21 987	22 756	23 356	11,1	6,9	5,2	6,4	6,0
Gatineau	231 356	244 868	268 838	281 392	11,3	18,7	9,1	71,6	72,3
Les Collines-de-l'Outaouais	36 012	42 470	46 910	49 722	32,9	19,9	11,6	11,2	12,8
La Vallée-de-la-Gatineau	19 980	20 933	20 935	20 607	9,3	0,0	- 3,2	6,2	5,3
Pontiac	14 822	14 769	14 466	14 062	- 0,7	- 4,1	- 5,7	4,6	3,6
Outaouais	322 967	345 027	373 905	389 139	13,2	16,1	8,0	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 326 089	6,3	9,6	7,8	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Selon les données provisoires, la population de l'Outaouais a crû en moyenne à un taux annuel de 8,0 pour mille entre 2011 et 2016, soit un taux semblable à celui de l'ensemble du Québec (7,8 pour mille). Comme dans la plupart des régions, la croissance démographique a ralenti en Outaouais au cours de la période la plus récente. Le rythme s'y était plutôt maintenu au-dessus de 10 pour mille (ou 1 %) durant la première décennie des années 2000.

Toutes les MRC de la région de l'Outaouais affichent entre 2011 et 2016 leur taux d'accroissement annuel moyen le plus bas des trois dernières périodes. L'accroissement démographique de la région se concentre davantage dans les MRC des Collines-de-l'Outaouais et de Gatineau, qui ont crû en moyenne à des taux annuels respectifs de 11,6 et 9,1 pour mille entre 2011 et 2016, selon les données provisoires. Papineau connaît une croissance annuelle plus modérée, avec un taux de 5,2 pour mille. En revanche, les deux autres MRC de la région voient leur population diminuer. Pontiac (- 5,7 pour mille) enregistre des pertes marquées, alors qu'elles sont plus modestes dans La Vallée-de-la-Gatineau (- 3,2 pour mille). Cette dernière MRC avait plutôt connu une stabilité ou une croissance de sa population au cours des deux périodes précédentes.

Les estimations de population et l'interprétation des données provisoires

Les plus récentes estimations de population actuellement disponibles pour la période 2011-2016 sont celles diffusées en mars 2017 par Statistique Canada. Elles ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population diffèrent des chiffres du Recensement de 2016 (non rajustés pour le sous-dénombrement) qui ont été diffusés en février 2017. Les estimations régionales de population seront révisées par Statistique Canada au début de 2019 pour s'arrimer aux comptes rajustés du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et sexe

La population de l'Outaouais est plus jeune que celle de l'ensemble du Québec. La proportion des jeunes de moins de 20 ans y est un peu plus élevée (21,9 % contre 20,6 %), tandis que la part des 65 ans et plus y est relativement réduite. En 2016, ce dernier groupe compte pour 15,3 % de la population régionale, soit la plus faible part après celle du Nord-du-Québec (7,8 %). À titre comparatif, cette part est de 18,1 % à l'échelle québécoise. Quant à la proportion des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, elle est l'une des plus élevées (62,8 %) parmi les régions du Québec. Seule la région de Montréal affiche une proportion légèrement supérieure (64,0 %). L'âge moyen des habitants de l'Outaouais est de 40,6 ans, comparativement à 41,9 ans dans l'ensemble de la population québécoise.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
Papineau	23 356	3 825	13 692	5 839	100,0	16,4	58,6	25,0	52,5	47,5
Gatineau	281 392	63 274	178 772	39 346	100,0	22,5	63,5	14,0	39,3	39,5
Les Collines-de-l'Outaouais	49 722	11 844	31 756	6 122	100,0	23,8	63,9	12,3	41,9	39,7
La Vallée-de-la-Gatineau	20 607	3 613	12 224	4 770	100,0	17,5	59,3	23,1	51,0	46,4
Pontiac	14 062	2 779	7 890	3 393	100,0	19,8	56,1	24,1	50,2	45,6
Outaouais	389 139	85 335	244 334	59 470	100,0	21,9	62,8	15,3	41,2	40,6
Ensemble du Québec	8 326 089	1 718 503	5 103 665	1 503 921	100,0	20,6	61,3	18,1	42,1	41,9

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'intérieur de la région, d'importantes différences apparaissent. D'une part, les MRC de Gatineau et des Collines-de-l'Outaouais se distinguent avec une structure par âge nettement plus jeune. En 2016, la moyenne d'âge de leur population est d'un peu moins de 40 ans, soit parmi les plus faibles à l'échelle des MRC du Québec. Elles comptent une proportion de personnes âgées de 65 ans et plus inférieure à celle de l'ensemble du Québec, tandis que la proportion des jeunes de moins de 20 ans et celle des 20-64 ans y sont supérieures. En revanche, les trois autres MRC de la région ont une population beaucoup plus âgée. Dans Pontiac et La Vallée-de-la-Gatineau, l'âge moyen est d'environ 46 ans, alors qu'il atteint 47,5 ans dans Papineau. Dans ces trois MRC, les 65 ans et plus, qui représentent de 23 % à 25 % de la population, sont plus nombreux que les jeunes.

En fait de répartition par sexe, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes dans la région de l'Outaouais, au même titre que dans l'ensemble du Québec. En 2016, on y compte 195 800 femmes et 193 300 hommes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. En Outaouais, la situation est différente chez les 20-64 ans, alors que la région affiche une proportion équivalente d'hommes et de femmes. À l'intérieur de la région, la MRC de Gatineau compte même un peu plus de femmes que d'hommes dans ce groupe d'âge. À l'instar de plusieurs grands centres urbains, elle affiche également une proportion de femmes chez les 65 ans et plus parmi les plus élevées à l'échelle des MRC (données non illustrées). Soulignons que, contrairement à la tendance générale, les MRC de Papineau et des Collines-de-l'Outaouais comptent un peu plus d'hommes que de femmes chez les aînés.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et par grand groupe d'âge, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Papineau	1 964	1 861	7 025	6 667	2 959	2 880	11 948	11 408
Gatineau	32 160	31 114	88 560	90 212	17 220	22 126	137 940	143 452
Les Collines-de-l'Outaouais	6 198	5 646	16 364	15 392	3 294	2 828	25 856	23 866
La Vallée-de-la-Gatineau	1 892	1 721	6 233	5 991	2 358	2 412	10 483	10 124
Pontiac	1 420	1 359	4 032	3 858	1 662	1 731	7 114	6 948
Outaouais	43 634	41 701	122 214	122 120	27 493	31 977	193 341	195 798
Ensemble du Québec	879 031	839 472	2 581 541	2 522 124	678 142	825 779	4 138 714	4 187 375

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2014, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de l'Outaouais (8,0 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2010 à 2014, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,4 point), tandis qu'il fléchit de 1 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2013 seulement, le taux est en augmentation de 0,1 point, à l'instar de l'ensemble du Québec. C'est dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (14,4 %). À l'inverse, la MRC des Collines-de-l'Outaouais affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (4,5 %). Au cours de la période 2010-2014, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans toutes les MRC : Pontiac (– 2,0 points), La Vallée-de-la-Gatineau (– 1,0 point), Papineau (– 1,0 point), Les Collines-de-l'Outaouais (– 0,7 point), Gatineau (– 0,1 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010 points de pourcentage
	%					
Papineau	9,7	9,0	8,7	8,4	8,7	– 1,0
Gatineau	8,0	7,8	7,6	7,9	7,9	– 0,1
Les Collines-de-l'Outaouais	5,2	4,8	5,0	4,5	4,5	– 0,7
La Vallée-de-la-Gatineau	15,4	14,9	15,0	14,0	14,4	– 1,0
Pontiac	13,3	12,6	11,6	11,5	11,3	– 2,0
Outaouais	8,4	8,1	7,9	7,9	8,0	– 0,4
Ensemble du Québec	9,3	8,8	8,3	8,2	8,2	– 1,0

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2014, ce taux est 5,3 fois plus élevé pour les familles monoparentales (25,3 %) que pour les couples (4,8 %). Entre 2010 et 2014, le taux diminue de 0,1 point pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 0,4 point pour les couples. C'est la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2014 (40,8 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC des Collines-de-l'Outaouais (19,7 %). Toujours en 2014, on dénombre dans la région 8 410 familles à faible revenu, dont 4 200 sont monoparentales et 4 210 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Outaouais, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	8,4	8,1	7,9	7,9	8,0	- 0,4
Famille comptant un couple	5,2	4,9	4,8	4,8	4,8	- 0,4
Sans enfants	4,9	4,5	4,3	4,3	4,3	- 0,6
Avec 1 enfant	5,1	5,0	4,9	4,9	4,8	- 0,3
Avec 2 enfants	4,6	4,2	4,2	4,3	4,2	- 0,3
Avec 3 enfants et plus	8,4	8,6	9,2	9,0	8,9	0,5
Famille monoparentale	25,3	25,1	24,2	24,2	25,3	- 0,1
Avec 1 enfant	22,5	22,9	21,8	21,8	22,7	0,2
Avec 2 enfants	26,2	25,9	25,1	24,7	26,1	- 0,1
Avec 3 enfants et plus	44,0	38,4	38,9	39,9	40,1	- 3,8

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2013 à 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 0,1 % dans la région de l'Outaouais. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,7 %). On constate que les MRC suivantes profitent d'une croissance réelle : Pontiac (+ 2,3 %), Papineau (+ 1,1 %), La Vallée-de-la-Gatineau (+ 0,2 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans les MRC suivantes : Gatineau (- 0,4 %), Les Collines-de-l'Outaouais (- 0,2 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'y établit à 75 340 \$, comparativement à 68 570 \$ au Québec. En 2014, le revenu médian parmi les couples est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les MRC suivantes : Gatineau (78 360 \$), Les Collines-de-l'Outaouais (86 110 \$).

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	\$ constants de 2014		%
Papineau	57 026	57 670	1,1
Gatineau	78 674	78 360	- 0,4
Les Collines-de-l'Outaouais	86 299	86 110	- 0,2
La Vallée-de-la-Gatineau	53 649	53 780	0,2
Pontiac	56 620	57 950	2,3
Outaouais	75 287	75 340	0,1
Ensemble du Québec	68 078	68 570	0,7

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il diminue de 1,3 %, et d'ailleurs cette baisse est plus élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (- 0,8 %). Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans la MRC de Pontiac (+ 1,6 %). À l'inverse, une décroissance réelle est constatée dans les MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (- 6,0 %), de Gatineau (- 1,5 %), des Collines-de-l'Outaouais (- 0,6 %) et de Papineau (- 0,5 %). Mais, là encore, la région se démarque favorablement par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2014 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 42 630 \$, contre 41 270 \$ pour le Québec. Le revenu médian de ces familles est en 2014 supérieur au niveau provincial dans les MRC suivantes : Gatineau (44 640 \$), Les Collines-de-l'Outaouais (45 510 \$).

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	\$ constants de 2014		%
Papineau	37 649	37 460	– 0,5
Gatineau	45 304	44 640	– 1,5
Les Collines-de-l'Outaouais	45 771	45 510	– 0,6
La Vallée-de-la-Gatineau	32 194	30 250	– 6,0
Pontiac	32 366	32 870	1,6
Outaouais	43 195	42 630	– 1,3
Ensemble du Québec	41 623	41 270	– 0,8

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers¹, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, l'industrie, etc.

Dans cette section, la période analysée est 2006-2016. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur leur lieu de travail.

L'emploi dans la région de l'Outaouais est en hausse par rapport à 2006. Avec 20 000 emplois de plus, il s'approche de la barre des 200 000 en 2016. Le taux d'emploi se fixe à 62,0 % en 2016, comparativement à 64,1 % au début de la période. Le taux d'emploi de la région n'est pas statistiquement différent du taux québécois (64,6 %) à la fin de la période.

Le nombre d'emplois à temps plein augmente de 16 000 entre 2006 et 2016. La part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total s'élève à 16,7 % en 2016.

Entre 2006 et 2016, la progression de l'emploi profite tant aux hommes (+ 9 600) qu'aux femmes (+ 9 500) et se concentre chez les personnes de 30 ans et plus (+ 16 800) ainsi que dans le secteur des services (+ 22 900).

La région compte environ 214 000 personnes actives sur le marché du travail en 2016, soit 23 000 de plus qu'en 2006. Le taux d'activité s'établit à 66,8 %, comparativement à 68,2 % en 2006. Ce taux n'est pas statistiquement différent de celui de l'ensemble du Québec tant en 2006 qu'en 2016. À 7,2 %, le taux de chômage de la région est similaire à celui du Québec (7,1 %) en 2016. En 2006, il était inférieur (6,1 % c. 8,1 %).

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Outaouais et ensemble du Québec, 2006, 2015 et 2016

	Outaouais			Écart 2016-2006 k	Ensemble du Québec	
	2006	2015	2016		2006	2016
Population active	191,2	216,1	214,1	22,9 [†]	4 071,5	4 448,3
Emploi	179,5	200,2	198,7	19,2 [†]	3 743,1	4 133,1
Régime de travail						
Emploi à temps plein	149,1	165,9	165,4	16,3 [†]	3 057,3	3 344,0
Emploi à temps partiel	30,4	34,3	33,2	2,8	685,8	789,1
Groupe d'âge						
15-29 ans	46,1	52,5	48,5	2,4	967,5	977,7
30 ans et plus	133,4	147,7	150,2	16,8 [†]	2 775,6	3 155,4
Sexe						
Hommes	91,6	102,6	101,2	9,6	1 990,9	2 148,6
Femmes	88,0	97,5	97,5	9,5	1 752,2	1 984,6
Secteur d'activités						
Secteur des biens	30,6	28,9	26,9	- 3,7	900,3	844,4
Secteur des services	148,9	171,2	171,8	22,9 [†]	2 842,8	3 288,7
Chômeurs	11,7	15,9	15,4	3,7 [†]	328,4	315,2
	%			Écart (points de %)	%	
Taux d'activité	68,2	67,9	66,8	- 1,4	65,4 ^{††}	64,6
Taux de chômage	6,1	7,4	7,2	1,1	8,1 ^{††}	7,1
Taux d'emploi	64,1	62,9	62,0	- 2,1	60,1 ^{††}	60,0
Part de l'emploi à temps partiel	16,9	17,1	16,7	- 0,2	18,3	19,1

[†] Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

^{††} Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) de l'Outaouais en 2015, de son évolution par rapport à 2014 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été construits par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et du taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du [Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC](#), produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 154 018 dans la région outaouaise en 2015, soit presque le même que celui de l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée. Des cinq MRC que compte l'Outaouais, seules deux connaissent une croissance du nombre de travailleurs, soit Les Collines-de-l'Outaouais (+ 0,6 %) et Papineau (+ 0,2 %), et aucune ne dépasse celle de l'ensemble du Québec (+ 1,1 %). La plus forte décroissance est observée dans la MRC de Pontiac (– 1,3 %). Il est à noter que le nombre de travailleurs est en baisse chez les hommes dans toutes les MRC de la région à l'exception des Collines-de-l'Outaouais.

Taux de travailleurs

En 2015, le taux de travailleurs recule dans presque toutes MRC de l'Outaouais. Seule celle de Pontiac enregistre une hausse (+ 0,5 point), mais avec un taux de 63,3 %, elle fait partie des MRC ayant les plus faibles taux de travailleurs du Québec, tout comme sa voisine, La Vallée-de-la-Gatineau (62,1 %). Les MRC des Collines-de-l'Outaouais et de Gatineau détiennent les taux de travailleurs les plus élevés de la région, soit 79,0 % et 77,5 % respectivement, des taux supérieurs à celui de l'ensemble du Québec (76,1 %).

Par ailleurs, en 2015, le taux de travailleurs est supérieur chez les hommes dans toutes les MRC de l'Outaouais. C'est dans Gatineau que l'écart est le plus prononcé entre les femmes et les hommes, soit une différence de 2,9 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. À l'inverse, l'écart le plus faible est noté dans Les Collines-de-l'Outaouais (0,6 point). Entre 2010 et 2015, l'écart entre les sexes, au chapitre du taux de travailleurs, s'est creusé dans trois territoires supralocaux de la région, soit Gatineau, Les Collines-de-l'Outaouais et Pontiac. En revanche, dans les MRC de Papineau et de La Vallée-de-la-Gatineau, il tend à s'amincir.

Revenu d'emploi médian

Dans l'Outaouais, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 1,3 % pour s'établir à 44 595 \$ en 2015. Tous les territoires supralocaux de la région profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. Les hausses les plus fortes sont notées dans les MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (+ 3,9 %) et de Pontiac (+ 3,6 %). Par contre, dans Gatineau et Les Collines-de-l'Outaouais, le revenu d'emploi progresse faiblement en regard de 2014 (+ 0,9 % et + 1,0 %, respectivement).

En 2015, la MRC des Collines-de-l'Outaouais arrive en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 50 097 \$, soit le deuxième plus élevé au Québec après Caniapiscau. Elle est suivie immédiatement par Gatineau (47 060 \$). Par contraste, La Vallée-de-la-Gatineau (28 603 \$) continue de présenter l'un des revenus d'emploi les plus bas au Québec.

Dans tous les territoires supralocaux de l'Outaouais, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. L'écart selon le sexe varie d'une MRC à l'autre et c'est dans celle de Papineau qu'il est le plus marqué. Les femmes y gagnent en effet 22,3 %¹ de moins que les hommes. À l'inverse, Les Collines-de-l'Outaouais et Gatineau sont les MRC qui présentent le moins de différence (12,9 % et 13,3 %, respectivement). Notons que le revenu d'emploi médian des femmes dans Les Collines-de-l'Outaouais (46 544 \$) dépasse celui des hommes pour l'ensemble du Québec (44 388 \$). Entre 2010 et 2015, la disparité entre le revenu des hommes et celui des femmes s'est considérablement creusée dans toutes les MRC de la région, à l'exception de Papineau où elle s'est légèrement estompée.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC¹ de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2014 et 2015

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014	2014 ^r	2015 ^p	Écart 2015-2014	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014
	n		%	%		points de pourcentage	\$		%
Papineau	8 151	8 171	0,2	66,8	66,7	- 0,1	29 983	30 725	2,5
Hommes	4 249	4 214	- 0,8	68,3	67,6	- 0,7	34 246	35 028	2,3
Femmes	3 902	3 957	1,4	65,3	65,8	0,5	26 363	27 216	3,2
Gatineau	112 916	112 767	- 0,1	77,8	77,5	- 0,3	46 636	47 060	0,9
Hommes	55 792	55 629	- 0,3	79,4	79,0	- 0,4	49 946	50 622	1,4
Femmes	57 124	57 138	0,0	76,4	76,1	- 0,3	43 708	43 902	0,4
Les Collines-de-l'Outaouais	21 793	21 926	0,6	79,4	79,0	- 0,4	49 611	50 097	1,0
Hommes	11 080	11 173	0,8	79,3	79,3	0,0	52 872	53 444	1,1
Femmes	10 713	10 753	0,4	79,4	78,7	- 0,7	46 078	46 544	1,0
La Vallée-de-la-Gatineau	6 819	6 802	- 0,2	62,2	62,1	- 0,1	27 531	28 603	3,9
Hommes	3 533	3 492	- 1,2	63,1	62,9	- 0,2	29 979	31 426	4,8
Femmes	3 286	3 310	0,7	61,2	61,4	0,2	25 525	26 013	1,9
Pontiac	4 411	4 352	- 1,3	62,8	63,3	0,5	31 430	32 556	3,6
Hommes	2 240	2 218	- 1,0	63,6	64,4	0,8	34 722	36 004	3,7
Femmes	2 171	2 134	- 1,7	61,9	62,3	0,4	28 395	29 203	2,8
Outaouais	154 090	154 018	- 0,0	76,0	75,8	- 0,2	44 017	44 595	1,3
Hommes	76 894	76 726	- 0,2	77,2	76,9	- 0,3	47 285	48 071	1,7
Femmes	77 196	77 292	0,1	74,9	74,6	- 0,3	41 120	41 449	0,8
Ensemble du Québec	3 297 231	3 331 883	1,1	75,9	76,1	0,2	38 556	39 332	2,0
Hommes	1 694 381	1 710 104	0,9	77,9	78,0	0,1	43 427	44 388	2,2
Femmes	1 602 850	1 621 779	1,2	73,8	74,1	0,3	34 261	34 932	2,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le PIB de la région administrative de l'Outaouais se chiffre à 12,2 G\$ en 2015, ce qui représente 3,5 % du PIB de l'ensemble du Québec (351,1 G\$). La région arrive donc au huitième rang en termes d'importance économique, tout juste derrière Lanaudière (3,6 %).

En regard de l'année précédente, le PIB de l'Outaouais croît de 2,2 %. Le taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2015 s'élève, quant à lui, à 2,6 %. L'économie de l'ensemble du Québec croît de 2,4 % et augmente annuellement en moyenne de 2,7 % depuis 2007.

Produit intérieur brut par industrie

Plus de 84,4 % du PIB de l'Outaouais se trouve dans le secteur des services. De fait, les administrations publiques accaparent, à elles seules, 29,6 % de l'économie régionale. La production du secteur des services se chiffre à 10,3 G\$ en 2015, ce qui correspond à une hausse annuelle de 1,9 %. Les industries productrices de biens croissent de 4,0 %, un taux nettement supérieur à celui qu'on observe dans l'ensemble du Québec (+ 1,0 %). Entre 2007 et 2015, c'est le taux de croissance annuel moyen du secteur des services (+ 3,1 %) qui dépasse celui des biens (+ 0,3 %) en Outaouais.

Toutes les bases économiques du secteur des biens augmentent en 2015. L'industrie de la construction affiche une légère augmentation (+ 0,3 %), tandis qu'elle recule pour une troisième année consécutive à l'échelle du Québec (– 1,4 %). Bien que le groupe de la fabrication joue un rôle moins important dans la région (4,3 % du PIB) que dans l'ensemble du Québec (14,3 %), sa croissance (+ 9,0 %) a un impact sur l'économie régionale. La fabrication de produits en bois connaît justement une bonne année tant en Outaouais (+ 14,3 %) qu'au Québec (+ 12,6 %). Pour sa part, l'industrie de la foresterie et de l'exploitation forestière montre une hausse de 10,0 %.

L'industrie-clé des administrations publiques se redresse de 0,7 %, à la suite d'une baisse de 2,4 % en 2014. Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers ainsi que les soins de santé et l'assistance sociale, deux autres industries importantes en termes de part dans le PIB régional, croissent respectivement de 3,7 % et 1,6 %. L'industrie de l'hébergement et des services de restauration enregistre la plus forte augmentation (+ 9,1 %) parmi les industries du secteur, suivi du transport et de l'entreposage (+ 4,9 %).

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Outaouais, 2007, 2014 et 2015

	2007 ^r	2014 ^{er}	2015 ^e	Part de l'industrie en 2015	Taux de croissance annuel moyen 2015/2007	Variation 2015/2014
	k\$			%		
Ensemble des industries	9 925 249	11 933 666	12 200 891	100,0	2,6	2,2
Secteur de production de biens	1 852 343	1 827 981	1 901 402	15,6	0,3	4,0
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	148 121	75 098	91 230	0,7	- 5,9	21,5
Cultures agricoles et élevage	x	x	x	...	...	...
Foresterie et exploitation forestière	108 809	39 979	43 962	0,4	- 10,7	10,0
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	17 192	20 592	24 259	0,2	4,4	17,8
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	3 507	4 243	2 916	0,0	- 2,3	- 31,3
Services publics	298 534	382 390	395 116	3,2	3,6	3,3
Construction	889 044	885 418	888 151	7,3	0,0	0,3
Fabrication	513 137	480 832	523 989	4,3	0,3	9,0
Fabrication d'aliments	29 404	28 648	27 422	0,2	- 0,9	- 4,3
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	738	1 243	0,0	...	68,5
Fabrication de produits en bois	77 854	112 163	128 224	1,1	6,4	14,3
Fabrication du papier	198 597	142 188	163 843	1,3	- 2,4	15,2
Impression et activités connexes de soutien	15 776	12 098	13 673	0,1	- 1,8	13,0
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	4 438	4 618	0,0	...	4,1
Fabrication de produits minéraux non métalliques	18 415	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de machines	x	8 725	9 292	0,1	...	6,5
Fabrication de produits informatiques et électroniques	30 637	22 366	22 074	0,2	- 4,0	- 1,3
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	18 909	19 574	0,2	...	3,5
Activités diverses de fabrication	21 801	24 248	26 760	0,2	2,6	10,4
Secteur des services	8 072 907	10 105 685	10 299 489	84,4	3,1	1,9
Commerce de gros	207 010	220 194	225 562	1,8	1,1	2,4
Commerce de détail	518 553	657 315	658 745	5,4	3,0	0,2
Transport et entreposage	279 781	343 759	360 485	3,0	3,2	4,9
Industrie de l'information et industrie culturelle	147 805	169 290	177 076	1,5	2,3	4,6
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	1 719 130	2 095 874	2 173 386	17,8	3,0	3,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	387 846	435 400	446 942	3,7	1,8	2,7
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	250 548	278 350	276 287	2,3	1,2	- 0,7
Services d'enseignement	635 928	687 357	687 779	5,6	1,0	0,1
Soins de santé et assistance sociale	821 429	1 041 286	1 058 130	8,7	3,2	1,6
Arts, spectacles et loisirs	91 153	84 832	86 641	0,7	- 0,6	2,1
Hébergement et services de restauration	186 826	252 915	275 888	2,3	5,0	9,1
Autres services, sauf les administrations publiques	167 220	259 730	266 544	2,2	6,0	2,6
Administrations publiques	2 659 677	3 579 384	3 606 024	29,6	3,9	0,7

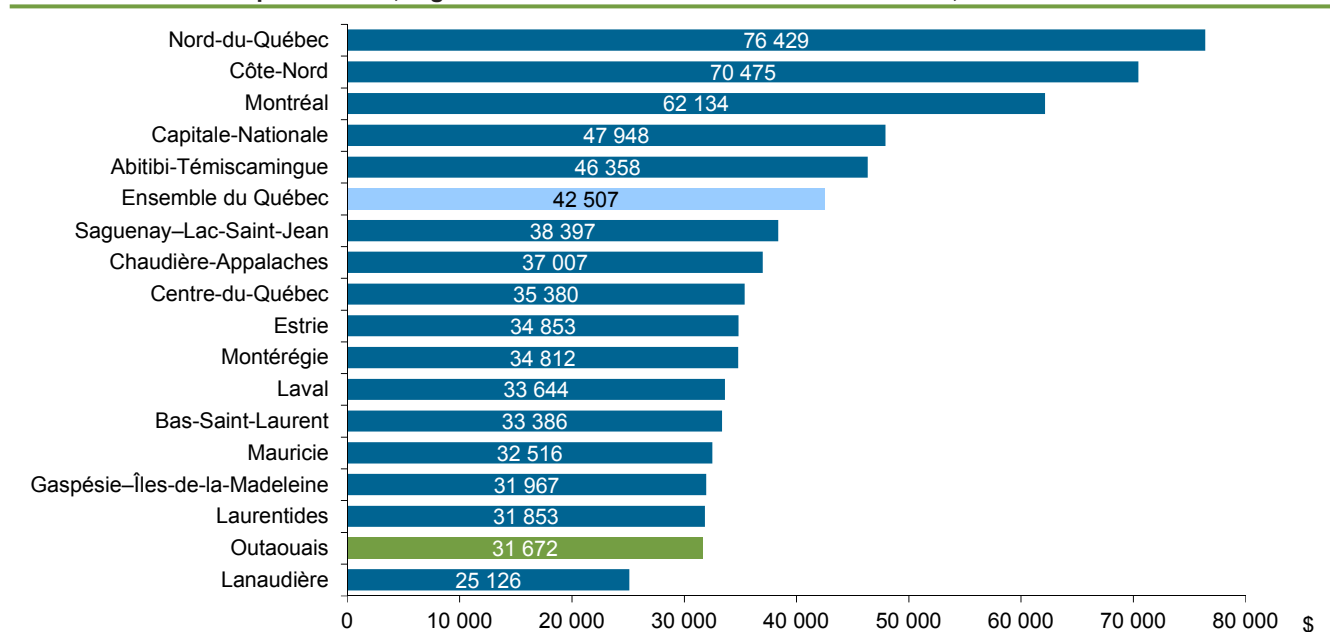
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Le PIB par habitant de l'Outaouais est de 31 672 \$ en 2015, ce qui constitue une hausse de 1,7 % par rapport à 2014. Pour sa part, l'ensemble du Québec enregistre un PIB par habitant de 42 507 \$, soit une hausse annuelle de 1,9 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir subi une baisse d'un demi pour cent en 2014, le revenu disponible par habitant de l'Outaouais renoue avec la croissance en 2015, enregistrant une hausse de 2,0 %. Ce revirement de situation s'explique essentiellement par le redressement de la rémunération des salariés et du revenu mixte net. Au Québec, le taux de croissance est supérieur à celui de la région, en raison d'une augmentation plus rapide du revenu primaire.

Avec un revenu disponible de 25 610 \$ par habitant en 2015, l'Outaouais se classe au dixième rang parmi les régions administratives, tout juste devant l'Estrie (25 365 \$) mais derrière Lanaudière (26 108 \$). Dans l'ensemble du Québec, il atteint 26 857 \$ par habitant, ce qui est au-dessus de la moyenne régionale. Loin de s'estomper, l'écart entre le revenu disponible de la région et celui du Québec s'est accentué de 2011 à 2015, passant de 371 \$ à 1 247 \$.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Outaouais et ensemble du Québec, 2015

	Outaouais	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
	\$ / hab.		
Revenu primaire	32 401	32 317	84
Rémunération des salariés	26 676	25 296	1 380
Revenu mixte net	3 375	3 557	- 183
Revenu agricole net	3	88	- 84
Revenu non agricole net	1 517	1 714	- 197
Revenu de location	1 854	1 756	98
Revenu net de la propriété	2 351	3 464	- 1 113
Plus :			
Transferts courants reçus	8 337	8 609	- 273
Des administrations publiques	5 527	6 166	- 639
Administration fédérale	2 397	2 809	- 412
Administration provinciale	1 634	1 777	- 142
Administrations autochtones	3	4	- 2
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 493	1 576	- 83
Des sociétés financières	2 697	2 279	418
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	70	96	- 26
Des non-résidents	43	68	- 26
Moins :			
Transferts courants payés	15 128	14 069	1 059
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	322	348	- 27
Aux sociétés financières	5 062	4 114	948
Aux administrations publiques	9 644	9 447	198
Impôts directs des particuliers	6 533	6 242	291
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 614	2 674	- 60
Autres transferts courants aux administrations publiques	497	531	- 33
Aux non-résidents	100	160	- 60
Égal :			
Revenu disponible	25 610	26 857	- 1 247

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Le retard de la région par rapport au Québec s'explique, en bonne partie, par le fait que les résidents de l'Outaouais (5 062 \$) ont cotisé davantage à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées que la moyenne québécoise (4 114 \$). Il importe de mentionner que les cotisations payées par les employés à ces deux types de régime de retraite sont déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Selon les dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations doivent être soustraites du revenu, puisque l'adhésion des employés à ces régimes de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En cotisant davantage à un régime de retraite, les résidents de l'Outaouais ont un revenu disponible plus faible, c'est-à-dire qu'ils disposent d'un revenu moindre pour acheter des biens et des services ou pour épargner sur une base volontaire.

Les estimations des années les plus récentes doivent être interprétées avec une certaine prudence

Les estimations sur le revenu disponible par habitant sont révisées régulièrement afin d'y intégrer les données les plus complètes provenant de différentes sources (enquêtes, données administratives, comptes publics, etc.). Tant le numérateur (revenu disponible) que le dénominateur (estimation de la population) sont sujets à des révisions. Généralement, les révisions annuelles touchent les trois ou quatre années les plus récentes. Les estimations de l'année la plus récente sont d'ailleurs sujettes à des révisions de plus grande ampleur, étant donné qu'elles reposent, en bonne partie, sur des données administratives préliminaires. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de l'évolution du revenu disponible par habitant pour les années les plus récentes. Pour en savoir davantage sur la révision des données, veuillez consulter l'édition de mars 2017 du [*Bulletin Flash. Revenu disponible*](#).

Revenu primaire

Néanmoins, l'Outaouais fait bonne figure en ce qui a trait au revenu primaire par habitant, soit le revenu avant transferts payés que tirent les particuliers de leur participation à l'activité économique du fait de leur travail, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. La majeure partie du revenu primaire de l'Outaouais est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements ainsi que les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale et aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, la rémunération des salariés de l'Outaouais (26 676 \$) demeure supérieure à celle de l'ensemble de la province (25 296 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés sont généralement plus élevés dans la région.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, est toutefois moins élevé en Outaouais (3 375 \$) qu'à l'échelle du Québec (3 557 \$). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société, dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

La région tire aussi de l'arrière en ce qui a trait au revenu net de la propriété, lequel est composé en bonne partie de revenus de placement. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seules celles de Montréal, de la Capitale-Nationale et de la Montérégie affichent un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui de la province.

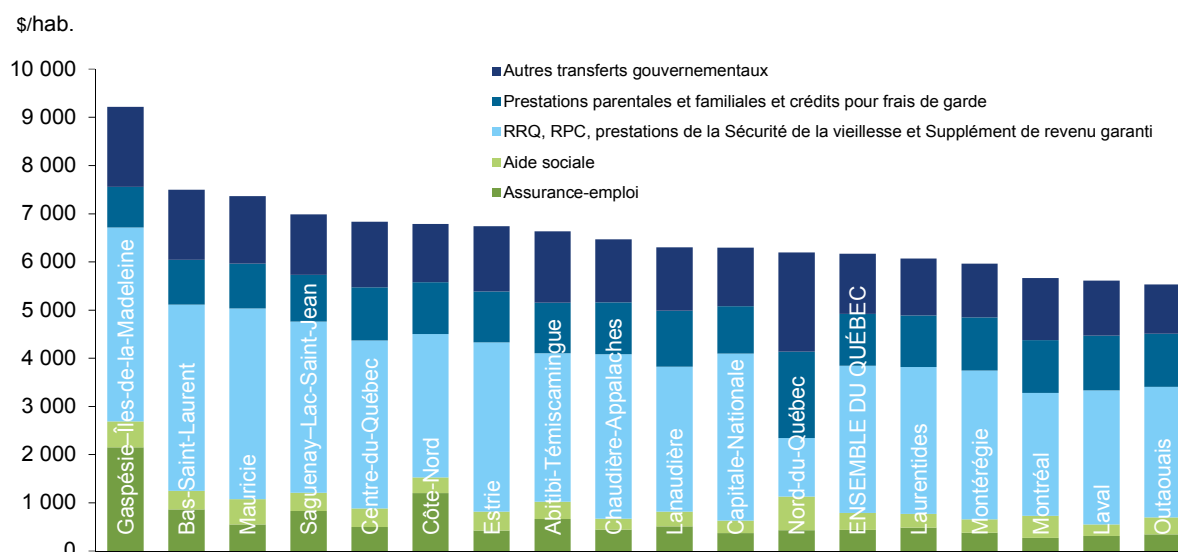
Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transferts en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Tant dans la région qu'au Québec, ce sont les transferts en provenance des administrations publiques qui se taillent la part du lion parmi les transferts courants reçus par les particuliers. En 2015, les différents ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables, plus de 5 500 \$ par habitant dans la région, comparativement à 6 166 \$ au Québec. Mentionnons que l'Outaouais est la région qui reçoit le moins en transferts gouvernementaux. En raison d'un taux d'emploi plus élevé, les résidents de l'Outaouais ont moins recours aux prestations d'aide sociale et d'assurance-emploi, comparativement à ceux des autres régions de la province. Qui plus est, l'Outaouais reçoit moins en prestations de la Sécurité de la vieillesse, de la Régie des rentes du Québec (RRQ), du Régime de pensions du Canada (RPC) ainsi que du Supplément de revenu garanti, étant donné que la population y est relativement jeune. En contrepartie, les prestations parentales et familiales y sont plus élevées.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015



Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crûs; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Évolution du revenu disponible dans les MRC

La hausse du revenu disponible par habitant survenue en 2015 dans l'Outaouais se reflète dans l'ensemble de ses territoires supralocaux, particulièrement dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais (+ 5,0 %), qui connaît une croissance supérieure à celle observée au Québec grâce, notamment, à une augmentation fulgurante du revenu net de la propriété. Pour sa part, Gatineau (+ 1,3 %) enregistre la hausse la plus modeste de la région, sous l'effet combiné d'une croissance anémique de la rémunération des salariés et d'une légère baisse du revenu net des entreprises individuelles.

Selon les données provisoires de 2015, la MRC des Collines-de-l'Outaouais (30 232 \$) est la seule dans la région à présenter un niveau de revenu supérieur à celui du Québec. À l'autre bout du spectre, Pontiac (22 306 \$) continue d'afficher le revenu disponible par habitant le plus faible de la région.

Par ailleurs, les résidents de la MRC de La-Vallée-de-la-Gatineau sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2015, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 950 \$ en prestations et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, de la RRQ, du RPC et de l'assurance-emploi sont les principaux transferts dans ce territoire supralocal. En revanche, c'est dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais (4 718 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011
	\$ / hab.					%	
Papineau	21 303	22 044	22 916	23 219	23 778	2,4	2,8
Gatineau	24 243	24 396	25 305	25 012	25 347	1,3	1,1
Les Collines-de-l'Outaouais	27 122	27 792	28 913	28 803	30 232	5,0	2,8
La Vallée-de-la-Gatineau	20 347	20 793	21 445	22 064	22 458	1,8	2,5
Pontiac	19 465	20 016	20 926	21 751	22 306	2,6	3,5
Outaouais	24 022	24 316	25 242	25 106	25 610	2,0	1,6
Ensemble du Québec	24 393	25 153	25 677	26 152	26 857	2,7	2,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

6. Investissements

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

Les perspectives des dépenses en immobilisation pour 2017 ainsi que les données provisoires pour 2016, recueillies auprès des entreprises au cours de l'automne 2016, sont sujettes à révision et ne peuvent pas être considérées comme aussi fiables que les données réelles.

La régionalisation des données sur les dépenses en immobilisation privées et publiques s'appuie essentiellement sur l'*Enquête sur les projets d'investissement au Québec* de l'Institut de la statistique du Québec et sur l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations* de Statistique Canada. Puisque cette dernière enquête n'est pas conçue pour garantir la représentativité régionale, et malgré l'utilisation d'autres sources de données pour améliorer la représentativité régionale, l'interprétation des données doit être faite avec prudence.

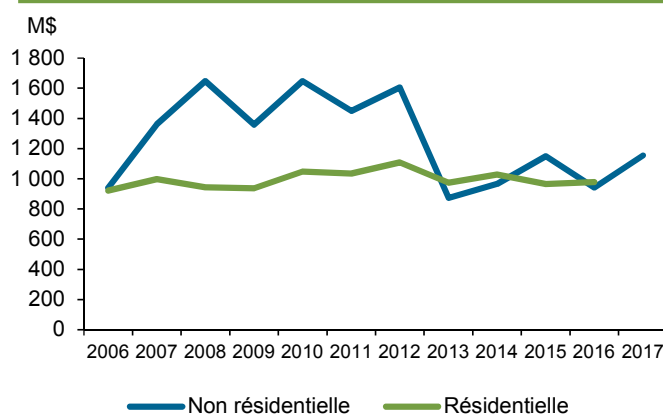
Afin d'améliorer la représentativité des données sur les dépenses en immobilisation régionales, de nouvelles sources sont utilisées, telles que le *Recensement de l'agriculture* de Statistique Canada et la *Liste des chantiers importants* de la Commission de la construction du Québec. Par conséquent, les données réelles pour 2013, 2014 et 2015 ont été révisées.

Selon les perspectives pour 2017, les dépenses en immobilisation non résidentielle de l'Outaouais devraient atteindre 1,2 G\$, en hausse de 22,5 %. La région représenterait ainsi 3,0 % du total québécois (38,3 G\$). Sa croissance annuelle est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 4,9 %), et elle arrive au deuxième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle. D'après les données provisoires, les dépenses en immobilisation résidentielle se chiffrent à 979,2 M\$ en 2016, en hausse de 1,4 %. Les dépenses en produits de propriété intellectuelle sont de 2,3 M\$ en prospection pétrolière, gazière et minérale pour 2016 et de 62,6 M\$ en logiciel pour 2015.

Industries

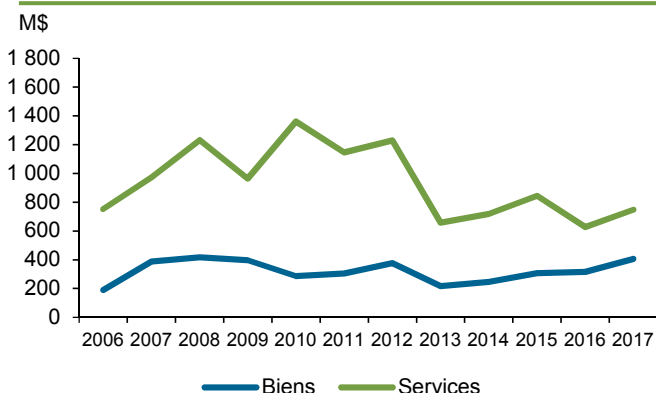
Les industries productrices de biens, qui réalisent 35,1 % des dépenses en immobilisation régionales, sont en hausse de 28,6 % en 2017, pour atteindre 405,0 M\$. Cette croissance est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 1,6 %). En valeur, la part de la région égale 3,1 % de l'ensemble du Québec (13,1 G\$). Les dépenses en immobilisation de ces industries se concentrent principalement dans le secteur des services publics (288,2 M\$), soit 71,2 % du total des industries productrices de biens et 25,0 % du total régional. La construction d'un nouveau poste de transformation électrique à Gracefield et celle de la ligne électrique reliant Low à Maniwaki par Hydro-Québec font partie des projets les plus importants de la région.

Figure 6.1
Dépenses en immobilisation, Outaouais, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.2
Dépenses en immobilisation non résidentielle par industrie (SCIAN), Outaouais, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Les dépenses en immobilisation dans les industries productrices de services, représentant près des deux tiers de l'investissement régional (64,9 %), sont en hausse de 19,4 % en 2017 et se chiffrent à 748,5 M\$. Cette croissance est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 6,6 %). En valeur, la part de la région égale 3,0 % de l'ensemble du Québec (25,2 G\$). Les administrations publiques dominent, avec des dépenses en immobilisation prévues de 313,0 M\$, soit 41,8 % du total des industries productrices de services et 27,1 % du total régional. La hausse de ces industries est fortement influencée par le sous-secteur de l'administration publique fédérale.

Privé et public

Le secteur privé, qui réalise 35,4 % des dépenses en immobilisation non résidentielle de la région, est en croissance de 4,1 % en 2017, pour s'élever à 408,5 M\$. La hausse de ces dépenses contraste avec la décroissance enregistrée pour l'ensemble du Québec (- 3,7 %). La région représente 2,3 % du secteur privé québécois (17,7 G\$).

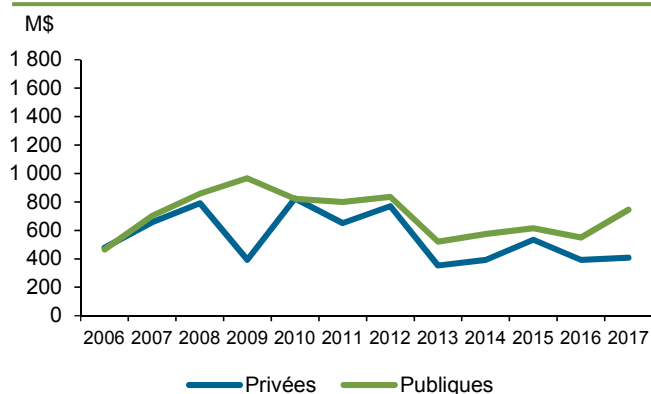
Les dépenses en immobilisation du secteur public affichent une progression de 35,5 % en 2017, pour s'établir à 744,9 M\$. Elles atteignent un sommet en 2017. Cette croissance est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 13,5 %). La région accapare 3,6 % des dépenses en immobilisation publique au Québec (20,7 G\$).

Type d'actif

Enfin, la construction compte pour 69,9 % des perspectives de dépenses en immobilisation en 2017 et le matériel et l'outillage pour 30,1 %, comparativement à 65,5 % et 34,5 % respectivement pour l'ensemble du Québec.

Figure 6.3

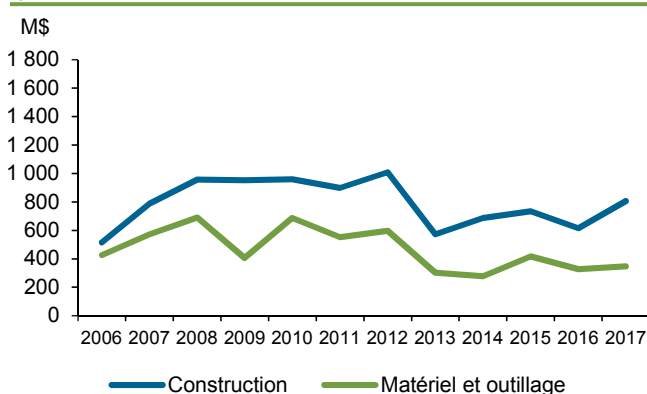
Dépenses en immobilisation non résidentielle, privées et publiques, Outaouais, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.4

Dépenses en immobilisation non résidentielle selon le type d'actif, Outaouais, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Tableau 6.1

Dépenses en immobilisation, Outaouais, 2013-2017

	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^p	2017 ^{pe}	Variation 2017/2016	Part relative dans la région	Part relative dans le Québec
	M\$						%	
Non résidentielle	874,0	965,4	1 149,7	941,9	1 153,5	22,5	100,0	3,0
Industrie (SCIAN ¹)								
Industries productrices de biens	216,0	246,0	305,8	314,9	405,0	28,6	35,1	3,1
Agriculture, foresterie, pêche et chasse ²	13,2	11,1	10,3	15,9	14,1	- 11,2	1,2	2,1
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	1,5	0,9	3,9	2,7	6,3	135,0	0,5	0,4
Services publics	133,6	155,4	204,9	202,8	288,2	42,1	25,0	4,5
Construction	43,9	38,9	39,1	36,1	36,7	1,5	3,2	4,2
Fabrication	23,8	39,8	47,4	57,3	59,7	4,1	5,2	1,7
Industries productrices de services	658,0	719,4	843,9	627,0	748,5	19,4	64,9	3,0
Commerce de gros	19,5	9,9	10,5	9,9	8,7	- 12,8	0,7	1,1
Commerce de détail	F	97,2	93,7	43,4	36,1	- 16,7	3,1	3,5
Transport et entreposage	62,5	50,6	101,9	63,3	65,5	3,5	5,7	2,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	41,0	81,4	73,4	65,2	108,2	65,9	9,4	4,5
Finance et assurances	x	5,5	8,8	11,5	8,5	- 25,7	0,7	..
Services immobiliers et services de location et de location à bail	48,4	25,7	108,6	40,7	49,2	21,0	4,3	2,0
Services professionnels scientifiques et techniques	10,1	5,6	13,1	20,0	5,4	- 73,2	0,5	0,7
Gestion de sociétés et d'entreprises	x	-	0,1	0,1	0,1	49,5	0,0	0,2
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	x	6,9	10,5	13,3	8,0	- 40,3	0,7	3,6
Services d'enseignement	33,4	70,7	68,7	61,8	55,9	- 9,6	4,8	3,0
Soins de santé et assistance sociale	x	34,7	27,5	25,2	31,2	24,0	2,7	1,3
Arts, spectacles et loisirs	26,4	21,1	51,2	36,4	27,6	- 24,2	2,4	5,6
Services d'hébergement et de restauration	F	18,6	26,4	20,4	27,9	37,0	2,4	4,6
Autres services (sauf les administrations publiques) ³	x	8,5	6,0	8,4	3,3	- 61,3	0,3	2,0
Administrations publiques ⁴	276,6	283,1	243,5	207,5	313,0	50,8	27,1	3,9
Type de propriété								
Privé	352,7	391,4	534,1	392,3	408,5	4,1	35,4	2,3
Public	521,3	574,0	615,6	549,7	744,9	35,5	64,6	3,6
Type d'actif								
Construction	572,6	687,4	733,1	615,5	806,5	31,0	69,9	3,2
Matériel et outillage	301,4	278,0	416,6	326,4	346,9	6,3	30,1	2,6
Résidentielle	974,2	1 028,1	965,5	979,2	..	..	..	4,4
Produits de propriété intellectuelle								
Prospection pétrolière, gazière et minérale	1,8	1,4	3,5	2,3	..	..	..	0,8
Logiciel	35,3	39,7	62,6	..	..	..	..	3,9

r : révisées; p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.

2. Les dépenses en immobilisations pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.

3. Les dépenses en immobilisations pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

4. Les dépenses en immobilisations pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec*, exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada, et du ministère de la Santé et des Services sociaux; Statistique Canada, dont l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations*, l'*Enquête des permis de bâtir* et le *Recensement de l'agriculture*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005 et modifiées en avril 2015. Deux différences sont à considérer entre ce découpage et celui des régions administratives : dans les régions sociosanitaires, 1) la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule région et 2) le Nord-du-Québec est divisé en trois régions, soit le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James. L'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

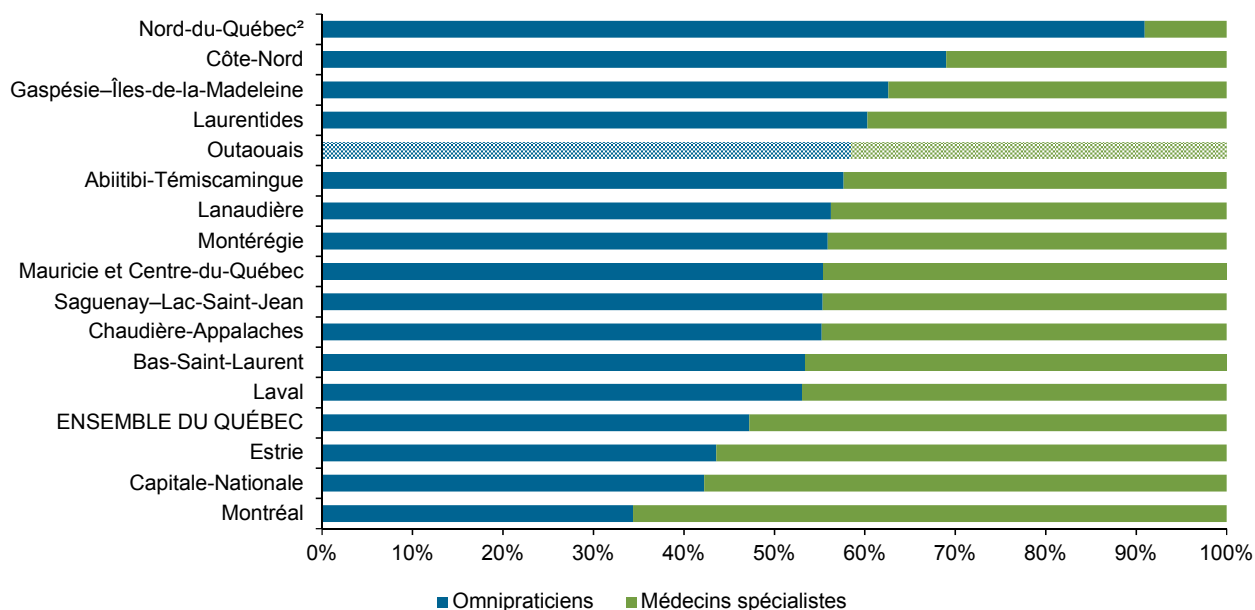
En 2015, dans la région de l'Outaouais, le nombre de médecins s'établit à 673, ce qui représente un ratio de 1,8 pour 1 000 habitants¹. Au Québec, le ratio est de 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Entre 2011 et 2015, le nombre de médecins a augmenté de 15,6 % dans la région outaouaise. Au Québec, il s'est accru de 9,5 %, portant l'effectif à 19 200. L'accroissement du nombre de médecins dans la région se reflète tant chez les omnipraticiens (+ 16,6 %) que les spécialistes (+ 14,3 %). Au Québec, le nombre de spécialistes a augmenté plus rapidement que celui des omnipraticiens (10,3 % comparativement à 8,6 %).

En 2015, les omnipraticiens sont, en proportion, plus nombreux que les médecins spécialistes dans la région de l'Outaouais (58,5 % c. 41,5 %). À l'échelle du Québec, les omnipraticiens constituent 47,3 % de l'ensemble des médecins. Quant aux dentistes, ils étaient 119 dans la région en 2014, soit un ratio de 0,3 pour 1 000 habitants. Au Québec, le ratio était de 0,5.

Figure 7.1

Pourcentage des omnipraticiens et des spécialistes parmi l'ensemble des médecins¹, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2015



1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Comprendant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle elles résident.

Tableau 7.1

Nombre de médecins et de dentistes, région sociosanitaire de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2011, 2014 et 2015

	Nombre de médecins et dentistes ¹				Nombre pour 1 000 personnes ²			
	2011	2014	2015	Variation 2015/2011	2011	2014	2015	Écart 2015-2011
	n			%	n pour 1 000 habitants			points pour 1 000
Outaouais								
Total des médecins	582	659	673	15,6	1,56	1,72	1,75	0,19
Omnipraticiens	338	390	394	16,6	0,90	1,02	1,02	0,12
Spécialistes	244	269	279	14,3	0,65	0,70	0,72	0,07
Total des dentistes	103	119	..	...	0,28	0,31	..	...
Ensemble du Québec								
Total des médecins	17 535	18 857	19 200	9,5	2,19	2,30	2,32	0,13
Omnipraticiens	8 356	8 906	9 071	8,6	1,04	1,08	1,10	0,05
Spécialistes	9 179	9 951	10 129	10,3	1,15	1,21	1,23	0,08
Total des dentistes	3 601	3 746	..	...	0,45	0,46	..	...

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

Du côté du personnel infirmier, la région est desservie, en 2015-2016, par un effectif de 4 017 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux. Par rapport à 2011-2012, il s'agit d'une augmentation de 8,1 %. Cette croissance touche toutes les catégories du personnel infirmier, mais principalement les infirmières auxiliaires (+ 17,7 %) et les infirmières (+ 14,5 %).

Tableau 7.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier¹, région sociosanitaire de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2011-2012 à 2015-2016²

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Variation 2015-2016/ 2011-2012
	n					%
Outaouais	3 715	3 881	3 966	4 034	4 017	8,1
Infirmières	1 065	1 142	1 088	1 062	1 219	14,5
Infirmières cliniciennes et praticiennes	597	598	661	722	608	1,8
Infirmières auxiliaires	628	692	744	758	739	17,7
Préposées aux bénéficiaires	1 425	1 449	1 473	1 492	1 451	1,8
Nombre pour 1 000 habitants ³	9,94	10,27	10,42	10,53	10,43	5,0
Ensemble du Québec	109 629	111 285	112 973	113 342	113 657	3,7
Infirmières	35 275	35 114	35 011	33 805	33 434	-5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	17 581	18 355	19 474	21 431	22 327	27,0
Infirmières auxiliaires	17 630	18 303	18 655	18 616	18 399	4,4
Préposées aux bénéficiaires	39 143	39 513	39 833	39 490	39 497	0,9
Nombre pour 1 000 habitants ³	13,69	13,76	13,85	13,80	13,76	0,5

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).

2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2007 à 2010. Elle propose également une comparaison avec les nouveaux inscrits de la cohorte de l'automne 2001. Les taux de diplomation sont détaillés selon le type de formation (préuniversitaire, technique, accueil ou transition) du programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 2 413 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2010 dans l'ensemble des établissements de la région de l'Outaouais est de 50,3 %. Ce taux est en baisse de 6,8 points de pourcentage par rapport à la cohorte de 2001. Cette diminution est observée, peu importe le type de formation, mais de façon moins marquée à la formation technique.

Un taux de diplomation régional plus faible que le taux provincial

Pour toutes les cohortes observées, les étudiants des établissements de l'Outaouais affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec. Cet écart est important et s'élève à 13,3 points de pourcentage pour la dernière cohorte observée (2010). Au Québec, sur les 57 806 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2010, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Il s'agit du même taux que l'année précédente. Par ailleurs, depuis 2005, la tendance des taux de diplomation de la province est à la baisse.

Les femmes en tête

Comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de l'Outaouais est systématiquement plus élevé que celui des étudiants. L'écart le plus important est constaté chez les cohortes de l'automne 2001 et 2007, où il s'élève à 14,0 points de pourcentage. Les dernières données disponibles, soit celles de 2010, montrent un écart de 9,3 points de pourcentage, avec un taux de diplomation de 54,4 % chez les étudiantes contre 45,0 % chez les étudiants. Il est à souligner que le phénomène est observé pour tous les types de formation, que ce soit dans la région de l'Outaouais ou dans l'ensemble du réseau collégial québécois.

Un meilleur taux de diplomation au DEC préuniversitaire

Des 1 491 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2010, 54,5 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation chez les 641 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique la même année est plus faible, soit 51,6 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (281 à l'automne 2010) que celui enregistré

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de formation de DEC (24,9 % pour la cohorte de 2010).

Taux de diplomation dans le programme initial

En 2010, le taux de diplomation régional dans le programme où l'étudiant s'est initialement inscrit est de 37,8 %, comparativement à 47,3 % à l'échelle provinciale. Parmi les nouveaux inscrits au collégial en Outaouais, 9,4 % obtiennent une sanction dans un autre programme d'un autre type de formation et 3,1 %, dans un autre programme de la même formation.

Taux de diplomation du diplôme d'études professionnelles (DEP)

Parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2010, dans les établissements de la région de l'Outaouais, 6,0 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (50,3 %) ainsi que de ceux ayant obtenu un DEP (6,0 %) porte à 56,3 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2010 est de 70,5 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,9 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)¹ selon le type de formation à la première inscription au collégial et selon le sexe, Outaouais, cohortes inscrites en 2001 et 2007 à 2010

	2001	2007	2008	2009	2010
	%				
Préuniversitaire	61,9	58,3	59,2	57,2	54,5
Hommes	54,7	48,7	52,5	51,2	49,4
Femmes	66,0	65,1	63,6	61,4	58,0
Technique	52,2	51,5	56,5	55,8	51,6
Hommes	45,2	49,8	58,9	55,8	50,0
Femmes	58,3	52,8	54,7	55,8	52,8
Accueil ou transition	32,7	27,6	25,2	20,7	24,9
Hommes	24,1	23,7	19,0	17,6	21,3
Femmes	42,9	32,9	33,0	23,5	30,4
Ensemble des programmes	57,2	54,1	55,3	52,7	50,3
Hommes	48,8	46,2	49,8	48,3	45,0
Femmes	62,8	60,2	59,2	56,1	54,4

1. Enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales.

Note : À partir de l'automne 2004, les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marie-Hélène Provençal¹, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus. La présente analyse s'intéresse à une partie des diplômés du baccalauréat, soit à ceux qui ont fait leurs études secondaires au Québec. Ceux-ci sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ).

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2016. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le [Panorama des régions du Québec, édition 2017](#).

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2015, parmi les 29 732 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec ayant fait leurs études secondaires au Québec, 901 proviennent de l'Outaouais. Au cours de la période 2011 à 2015, la région voit le nombre de bacheliers augmenter à un taux annuel moyen de 4,0 %, passant de 769 à 901, alors qu'au Québec l'effectif a crû de 2,4 %. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme dans la plupart des régions. En comparaison de la hausse observée au Québec de 2014 à 2015 (+ 0,9 %), l'Outaouais connaît une décroissance du nombre de nouveaux titulaires d'un baccalauréat en 2015 (– 3,7 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Outaouais et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011	Part de diplômés en 2015
	n					%		
Outaouais	769	753	926	936	901	– 3,7	4,0	100,0
Hommes	284	251	335	349	342	– 2,0	4,8	38,0
Femmes	485	502	591	587	559	– 4,8	3,6	62,0
Ensemble du Québec	27 058	26 270	29 560	29 471	29 732	0,9	2,4	100,0
Hommes	10 321	9 958	11 381	11 148	11 224	0,7	2,1	37,8
Femmes	16 737	16 312	18 179	18 323	18 508	1,0	2,5	62,2

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

1. Avec la collaboration de Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance constatée déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de l'Outaouais, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2015 est de 62,0 %. Sur toute la période observée à l'exception de 2015, cette proportion est demeurée supérieure à celle du Québec. Entre 2011 et 2015, la région enregistre une augmentation du nombre de diplômés, tant chez les femmes que chez les hommes. L'effectif féminin passe de 485 à 559 et celui des hommes, de 284 à 342. Contrairement à l'ensemble du Québec (+ 1,0 %), l'année 2015 génère une décroissance du nombre de diplômées dans la région (– 4,8 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la région de l'Outaouais, la proportion de bacheliers issus de ce domaine surpasse celle du Québec en 2015 (70,4 % c. 63,8 %). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées y constituent le second groupe en importance, ces derniers représentant 15,6 % des nouveaux bacheliers.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études², Outaouais, 2011-2015

	Domaine d'études				Total n
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				
Les deux sexes					
2011	12,1	17,6	67,5	2,9	769
2012	10,9	15,3	70,4	3,5	753
2013	11,1	14,9	71,4	2,6	926
2014	11,3	16,5	69,7	2,5	936
2015	10,7	15,6	70,4	3,3	901
Hommes					
2011	7,4	32,0	57,7	2,8	284
2012	3,6	29,9	64,1	2,4	251
2013	6,3	27,2	64,5	2,1	335
2014	6,6	29,5	61,3	2,6	349
2015	6,7	30,4	60,8	2,0	342
Femmes					
2011	14,8	9,1	73,2	2,9	485
2012	14,5	8,0	73,5	4,0	502
2013	13,9	8,0	75,3	2,9	591
2014	14,2	8,7	74,7	2,4	587
2015	13,1	6,6	76,2	4,1	559

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômés indéterminés, les totaux en les incluant.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour l'Outaouais en 2015, la proportion est de 76,2 % chez les femmes et de 60,8 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent, plus que les hommes, à privilégier les sciences de la santé (13,1 % f c. 6,7 % h), alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (6,6 % f c. 30,4 % h).

L'université de diplomation²

Les nouveaux bacheliers de la région de l'Outaouais obtiennent principalement leur diplôme de quatre universités en 2015, dont la première est basée sur le territoire de résidence : l'Université du Québec en Outaouais (45,0 %), l'Université de Montréal (12,2 %), l'Université Laval (7,8 %) et l'Université du Québec à Montréal (7,7 %). Parmi les autres institutions d'enseignement, notons que l'Université de Sherbrooke décerne les diplômes à 7,5 % des bacheliers de la région.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Outaouais, 2011-2015

		2011	2012	2013	2014	2015
Université Laval	%	9,8	8,0	7,7	7,1	7,8
Université de Montréal	%	10,7	13,0	10,2	13,2	12,2
École des hautes études commerciales de Montréal	%	2,0	2,4	1,2	1,3	1,7
École Polytechnique de Montréal	%	1,4	1,3	1,3	2,0	1,6
Université de Sherbrooke	%	8,2	8,0	6,5	5,0	7,5
Université du Québec à Montréal	%	11,1	7,3	8,9	8,5	7,7
Université du Québec à Trois-Rivières	%	2,1	1,5	1,1	1,6	1,2
Université du Québec à Chicoutimi	%	—	—	0,5	0,6	0,7
Université du Québec à Rimouski	%	—	—	0,5	—	—
Université du Québec en Outaouais	%	41,4	40,4	48,4	44,2	45,0
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	0,8	0,6	0,9	0,6
École de technologie supérieure	%	2,9	1,5	1,8	2,8	3,2
Télé-université	%	—	0,7	—	0,6	0,7
Université McGill	%	3,8	8,0	5,2	5,8	4,8
Université Concordia	%	4,4	4,8	4,3	5,3	4,4
Université Bishop's	%	1,2	1,7	1,6	0,7	0,8
Total	n	769	753	926	936	901

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

2. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Culture et communications

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2015, la région de l'Outaouais regroupe sur son territoire 10 salles de spectacles, une douzaine d'institutions muséales¹, 14 librairies et 31 écrans répartis dans 4 cinémas. Cette région compte ainsi 10,4 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre inférieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (17,9). L'infrastructure culturelle de cette région est inférieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux salles de spectacles (2,6 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,5), aux institutions muséales (3,1 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,1) et aux librairies (3,6 établissements par 100 000 habitants comparativement à 4,1). Par contre, le nombre d'écrans de cinéma est presque équivalent à celui établi pour l'ensemble du Québec (8 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9).

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Outaouais, 2014 et 2015

	Établissements		Ratio région/ Québec 2015 %	Région	Ensemble du Québec
	2014	2015		2015	
	n			Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	15	10	1,6	2,6	7,5
Institutions muséales ²	12	12	2,8	3,1	5,1
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	21	..	..	..	..
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	38	..	..	..	..
Librairies	14	14	4,2	3,6	4,1
Cinémas et ciné-parcs	4	4	4,0	1,0	1,2
Écrans	31	31	4,2	8,0	8,9

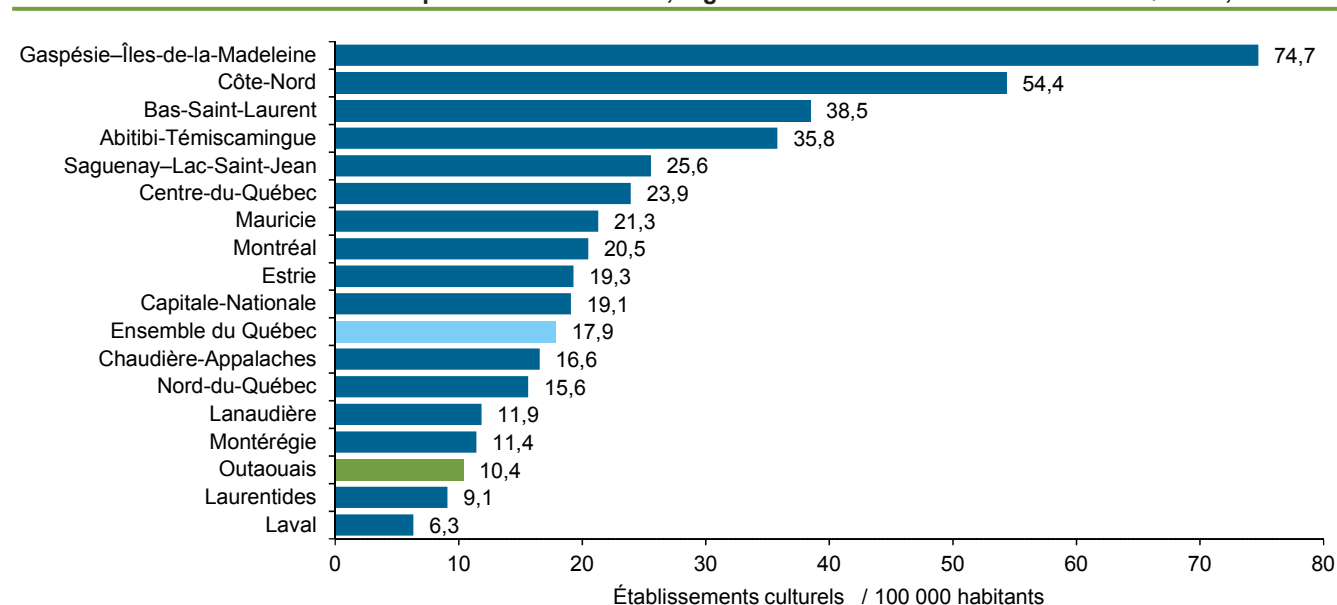
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 9.1

Nombre d'établissements culturels¹ par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2015



1. Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2015 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (393 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2014. Par contre, la fréquentation des institutions muséales (2 959 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2014.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Outaouais et ensemble du Québec, 2014 et 2015

	Unité	Volume d'activité 2015	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%) 2015
			Outaouais		Ensemble du Québec		
			2014	2015	2014	2015	
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	351	1,1	0,9	2,1	2,1	2,0
Entrées	n	151 391	437	393	828	816	2,2
Assistance des cinémas							
Entrées	n	x	x	x	2 296	2 429	...
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	1 139 861	2 880	2 959	1 677	1 696	8,1
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	\$	11 641 765	29 076	30 221	48 414	47 198	3,0

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen

Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Rapport de féminité

Nombre de femmes pour 100 hommes.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

Famille de recensement

Couple marié (avec ou sans enfants), couple en union libre (avec ou sans enfants) ou famille comptant un parent seul.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants

Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrit sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs

Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian

Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime qué-

bécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produite dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les

transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts

sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques

Paielements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières

Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières

Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

sitait, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisis. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

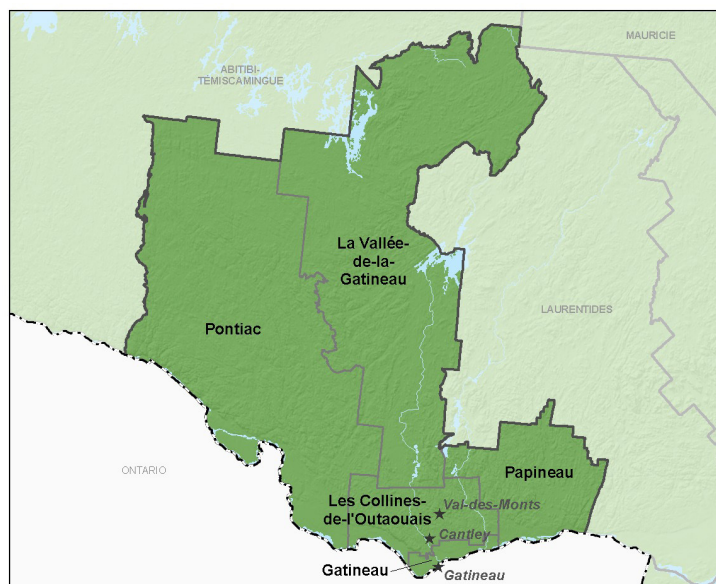
Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur l'Outaouais



Superficie en terre ferme (2016) : 30 471 km²

Population (2016^p) : 389 139 habitants

Densité de population : 12,8 hab./km²

Principales municipalités et population (2016^p) :

- Gatineau 281 392 habitants
- Val-des-Monts 11 678 habitants
- Cantley 10 921 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Administrations publiques
- Fabrication du papier
- Foresterie et exploitation forestière
- Fabrication de produits en bois

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de l'Outaouais

	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²
	2016 ^p	TAAM ¹ 2011-2016	2016 ^p	2015 ^p	2015 ^p	Var. 15/14	2015 ^p	Var. 15/14	2014
	n	pour 1 000	%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 983	-1,2	8,1	70,5	33 386	-1,3	24 465	4,0	5,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 232	0,0	7,9	70,5	38 397	0,7	25 331	2,7	5,2
Capitale-Nationale	737 857	7,5	4,6	78,8	47 948	1,4	28 279	3,2	4,8
Mauricie	268 198	2,0	7,1	69,2	32 516	1,5	24 477	3,3	8,0
Estrie	324 009	6,5	6,1	74,5	34 853	1,8	25 365	3,0	7,1
Montréal	2 014 221	10,0	9,5	75,2	62 134	3,5	27 140	1,9	14,7
Outaouais	389 139	8,0	7,2	75,8	31 672	1,7	25 610	2,0	8,0
Papineau	23 356	5,2	..	66,7	..	..	23 778	2,4	8,7
Gatineau	281 392	9,1	..	77,5	..	..	25 347	1,3	7,9
Les Collines-de-l'Outaouais	49 722	11,6	..	79,0	..	..	30 232	5,0	4,5
La Vallée-de-la-Gatineau	20 607	-3,2	..	62,1	..	..	22 458	1,8	14,4
Pontiac	14 062	-5,7	..	63,3	..	..	22 306	2,6	11,3
Abitibi-Témiscamingue	147 982	1,8	6,6	74,5	46 358	-1,1	27 118	2,1	6,1
Côte-Nord	92 541	-6,7	8,7 ³	71,4	70 475	-6,9	27 011	0,2	7,7
Nord-du-Québec	45 107	9,5	8,7 ³	79,6	76 429	-8,7	24 085	1,3	15,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	91 781	-5,8	14,6	61,0	31 967	4,6	24 458	4,2	7,6
Chaudière-Appalaches	424 856	5,0	5,5	79,0	37 007	1,1	26 750	5,0	3,8
Laval	429 413	11,2	7,3	79,8	33 644	2,4	26 453	2,0	7,6
Lanaudière	502 152	10,3	6,5	75,9	25 126	1,9	26 108	2,5	6,8
Laurentides	601 699	12,0	5,8	76,4	31 853	2,4	27 654	2,9	6,5
Monterégie	1 536 121	8,9	6,0	78,7	34 812	1,7	28 026	2,7	6,8
Centre-du-Québec	243 798	6,3	5,3	75,0	35 380	0,9	24 888	4,8	6,6
Ensemble du Québec	8 326 089	7,8	7,1	76,1	42 507	1,9	26 857	2,7	8,2

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2016 sont basées sur les comptes rajustés du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision en 2019, lorsque les comptes corrigés du Recensement de 2016 seront disponibles à l'échelle infraprovinciale. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population des régions. Voir l'[encadré](#) du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016.
2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2015.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Outaouais

Superficie en terre ferme (2016)	30 471 km ²
Population totale (2016 ^p)	389 139 hab.
Densité de population	12,8 hab./km ²
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (2011-2016 ^p) ¹	8,0‰
Taux de faible revenu des familles (2014).....	8,0 %
Emploi (2016)	198,7 k
Taux d'activité (2016)	66,8 %
Taux d'emploi (2016)	62,0 %
Taux de chômage (2016)	7,2 %
PIB aux prix de base par habitant (2015 ^e)	31 672\$
Revenu disponible par habitant (2015).....	25 610\$
Variation des dépenses en immobilisation non résidentielle (2017 ^{pe} / 2016 ^p)	22,5 %
Variation des dépenses en immobilisation résidentielle (2016 ^p / 2015).....	1,4 %
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2010)	50,3 %

1. Calculé par rapport à la population moyenne de la période.